

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Déclaration de Maladie

N° M21- 046494

75 228

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2792

Société : PLAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Retraite'

Nom & Prénom : Bouzid Abdellouahed

Date de naissance : 06 01 1953

Adresse : Résidence Zaytouna (n° 32 N° 1)

bd Sidi Abdellah Casablanca

Tél. 066 3028 901

Total des frais engagés : 1706,00 Dhs

Autorisation CNPD N° : A-A-215 / 2019

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22/05/21

Nom et prénom du malade : Bouzid Abdellouahed

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : HT

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 22/05/21

Signature de l'adhérent(e) :

Rouba

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/01/21	CHIRURGIE		200	DR. Abdesslam SEBTI CARDIOLOGUE 33 <sup>me</sup> Bd du 1 <sup>er</sup> Janvier, Casablanca Tél: 0522 44 75 81 - 0522 31 57 70

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE TOREN Mme LAKHSASS TABBARA LAU 13, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca Tél: 0522 30 75 51	27/01/2021	140,600

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

DR. Abdesslam SEBTI

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
				<input type="text"/> </td

# عيادة تشخيص و استكشاف أمراض القلب والشرايين

## Cabinet de Consultation et d'Exploration Cardio Vasculaire

Dr. Abdesselam SEBT

Cardiologue

Diplôme de la Faculté de Médecine  
de Toulouse - France



الدكتور عبد السلام البيبي

اختصاصي في أمراض القلب  
خريج كلية الطب بتوولوز - فرنسا

Casablanca, le

28/11/2023

Bouzid M'hamed

310,00x14

-EXFORGE HCT 7

16/10/2023

ج.س

111

310,00

20,00

1406,00

After m

Service

1/1

71,00

TE: 0522 447581 - 0522 315770  
Bd. 11 Janvier - Casablanca  
33, Rue du Yamen (ex. Soldat Jouvencel)

DR. ABDESSALAM SEBT

PPC : 310,00 DH  
LOT : 5B02445  
EXP : 12/2023

6118001030903  
EXFORGE HCT  
10mg/160mg/25mg  
28 comprimés pelliculés  
PPV : 310.00 DH



6118001030903  
EXFORGE HCT  
10mg/160mg/25mg  
28 comprimés pelliculés  
PPV : 310.00 DH



6118001030903  
EXFORGE HCT  
10mg/160mg/25mg  
28 comprimés pelliculés  
PPV : 310.00 DH

E-mail : drsebt@notmail.com

NOVARTIS

PPV : 310,00 DH

33, زنقة اليمن - شارع 11 يناير - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 44 75 81 / 05 22 31 57 70  
33, Rue du Yamen (ex. Soldat Jouvencel) - Bd. 11 Janvier - Casablanca - Tél. : C. : 05 22 44 75 81/05 22 31 57 70